

	<p>Object: Plakat 1915</p> <p>Museum: Historisches Museum der Pfalz - Speyer Domplatz 4 67346 Speyer 06232 13250 info@museum.speyer.de</p> <p>Collection: 1914-1918. Die Pfalz im Ersten Weltkrieg</p> <p>Inventory number: PKS_WK_16a_052</p>
--	--

Description

Wandanschlag in französischer Sprache.

Veröffentlicht im von Deutschland besetzten Gebiet im Westen (wahrscheinlich Frankreich), 1. September 1915.

Der Minenarbeiter Paul Busière wurde erschossen, da er Brieftauben versteckt hielt. Die Bevölkerung wird unterrichtet, dass das Halten oder Verstecken von Tauben oder Nachrichten mit dem Tode bestraft wird.

"Avis important!

Le mineur Paul Busière, de Liévin, a été fusillé le 23 août, vertu d'un arrêt du Conseil de Guerre, pour avoir recélé des pigeons voyageurs.

En cette circonstance le Général Commandant l'Armée rappelle à la population civile que:
I. - Toute personne qui détiendra ou recèlera des pigeons ou pigeons voyageurs sera punie de mort.

II. - De la même peine sera passible toute personne qui, ayant trouvé des pigeons voyageurs ou des objets, correspondances ou écritures de n'importe quel genre jetés par un aviateur, les gardera ou les cachera, au lieu de les remettre immédiatement entre les mains du Commandant de place allemand le plus proche.

III. - Dans le cas où des circonstances atténuantes seraient admises, la peine des travaux forcés à perpétuité ou le dix à quinze ans sera appliquée.

IV. - Toute tentative, provocation ou complicité seront suivies des mêmes pénalités.

Le 1er septembre 1915.

Le Général Commandant l'Armée."

Basic data

Material/Technique:

Papier / Druck

Measurements:

HxB: 62 x 43 cm

Events

Published	When	September 1, 1915
	Who	
	Where	France
[Relation to time]	When	1914-1918
	Who	
	Where	

Keywords

- Capital punishment
- Columbidae
- Military occupation
- Poster
- World War I